

LA PRODUCTION DES PROGRAMMES DE COURS PAR LES AGENTS INTERMEDIAIRES : TRANSFERT DE SAVOIRS ET RELATIONS DE POUVOIR

Eric MANGEZ
UCL

Le travail porte sur l'analyse sociologique de la régulation pédagogique de l'action éducative au niveau du premier degré secondaire. La période couvre les années 90 à aujourd'hui. Les politiques en question sont des politiques pédagogiques (nouvelles génération de programmes de cours, interdiction du redoublement, évaluation formative, pédagogies des compétences, etc.). Il s'agit de saisir ces politiques à trois niveaux : le niveau des actes de production, celui des actes de médiation et celui des actes de réception. Cette distinction ne signifie pas que la perspective est «top down» dans la mesure où l'on considère chacun de ces niveaux comme des espaces sociaux de conflits et d'alliances entre divers groupes sociaux (et notamment entre diverses fractions de la classe moyenne). Par ailleurs, l'acte de réception est construit théoriquement et empiriquement comme une «réplique» vis-à-vis des producteurs et médiateurs, ce qui signifie que la réception ne relève en rien d'un acte passif, mais bien plutôt d'une activité structurante, *au même titre* que les actes de production et de médiation. Considérer *a priori* la production, la médiation et la réception comme des activités également structurantes signifie aussi que l'on considère qu'une politique pédagogique n'est pas nécessairement possible, ou en tous cas, que les marges des acteurs locaux face aux normes centrales sont importantes. Divers travaux de Ricoeur servent à équiper cette distinction entre production, médiation et réception.

La posture théorique d'analyse est sociologique en ce qu'elle cherche à mettre en relation des prises de positions pédagogiques (lors de la production, de la médiation et de la réception) et des positions (et trajectoires) objectives dans la structure sociale et dans la structure organisationnelle des réseaux d'enseignement. Autrement dit, nous cherchons à expliquer les croyances pédagogiques à partir des conditions sociales de leur production (de leur médiation et de leur réception), en dehors donc de toute considération purement pédagogique. Cette relation, que BOURDIEU, [1977] a parfois qualifiée d'homologie transfigurée entre structures sociales (positions) et structures symboliques (prises de position, croyances), est centrale tant pour la sociologie dite classique que pour des sociologies qui se disent en rupture (totale ou partielle) avec celle-ci. Notre posture d'analyse s'inscrit également dans la lignée des travaux de sociologues de l'éducation anglophones (BERNSTEIN, [1975, 1990], SINGH, [2002], YOUNG, [1973]) qui ont travaillé l'hypothèse de relations entre d'une part l'organisation du savoir et de la pédagogie et d'autre part, les rapports de pouvoir entre classes sociales, fractions de classe sociale et groupes sociaux, situés à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution scolaire (FORQUIN, [1997]). Lorsque l'on s'intéresse aux luttes pour la maîtrise du champ scolaire notamment dans ses orientations pédagogiques, les distinctions de positions relatives entre fractions de classe à l'intérieur de la classe moyenne sont souvent pertinentes (BERNSTEIN, [1975, 1990], FORQUIN, [1989], VAN ZANTEN, [2002]).

Les matériaux collectés pour identifier les prises de position pédagogique sont divers. Pour saisir les prises de position pédagogique au niveau des productions institutionnelles, les matériaux sont des corpus de textes (textes de loi, programmes de cours, etc.). Pour les saisir au niveau du travail de médiation, les matériaux sont des entretiens semi-directifs avec les agents chargés de l'implantation des réformes pédagogiques. Pour les saisir au niveau de l'activité de réception, les matériaux sont des questionnaires ouverts et des entretiens semi-directifs.

Concernant la production des programmes de cours, la situation empirique belge est particulièrement intéressante en ce qu'elle permet d'analyser de manière comparative (au moins) deux groupes différents d'agents intermédiaires mandatés pour opérer un travail de transfert (production et médiation) de savoirs pédagogiques vers les programmes de cours, à partir d'un même ensemble de documents «originaux» à transférer. Les différents réseaux d'enseignement se sont en effet accordés, récemment et pour la première fois dans l'histoire, sur la définition de différents documents et textes de loi (décret «Missions» et «Socles de compétences») destinés notamment à commander la rédaction d'une nouvelle génération de programmes de cours. Les deux principaux réseaux (réseau Libre Catholique et réseau de la Communauté française) qui organisent le premier degré ont mandaté certains de leurs agents intermédiaires pour rédiger (et implémenter) de nouveaux programmes, à partir desdits documents communs. Pour l'analyse de ce moment de production, la thèse consiste à montrer que :

1. les deux groupes ont effectivement travaillé à partir d'un même paradigme;
2. à partir de ce même espace de possibilités et de contraintes, les transferts opérés par les deux groupes d'agents intermédiaires se sont engagés, à la marge, dans deux directions différentes (partiellement opposées) en termes de modèles pédagogiques;
3. l'on peut mettre ces modèles pédagogiques différents en relation avec les positions objectives spécifiques occupées par les deux groupes d'agents intermédiaires dans la structure sociale et dans la division du travail propre à leur réseau d'appartenance.

Pour obtenir plus d'informations sur cette communication :

Mangez@opes.ucl.ac.be